



Quelle peine pour 1 pere qui ne vient pas chercher ses enfants

Par **cheenosa**, le **15/08/2013** à **19:39**

bonjour, je suis en instance de divorce et j'ai pour l'instant la garde de mes 2 filles.
je voudrai savoir s'il existe 1 peine pour 1 père qui ne vient pas prendre ses filles pour les grandes vacances

Par **cheenosa**, le **15/08/2013** à **23:39**

ce n'est pas 1 obligation mais dans ce cas c'est pas la peine qu'il demande 1 garde alternée si c'est pour pas s'occuper de ces filles!

Par **Visiteur**, le **19/09/2014** à **08:55**

Bonjour,
certes d'un point de vue moral vous avez raison !! Mais voilà, la loi est plutôt de son côté sur ce plan là ! Il n'a que des DVH CAD des droits... pas des obligations sinon celle de verser la PA. Par contre, vous, présentez lui toujours vos enfants !! Car sinon vous seriez en tort !!